

LES RISQUES PANDEMIQUES

cas du COVID19

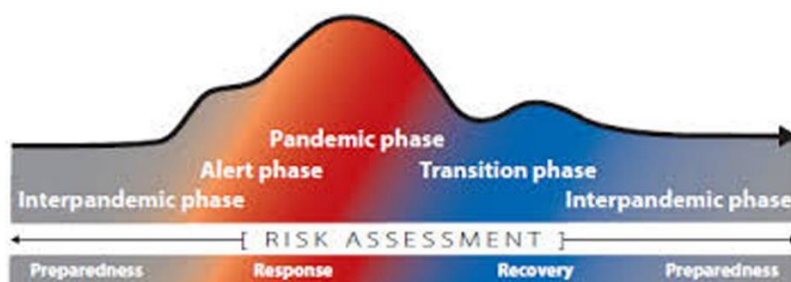


Dans la science de l'épidémiologie on distingue trois termes « endémie », « épidémie » et « pandémie » :

L'ENDEMIE : Se définit par la présence habituelle d'une maladie, en générale infectieuse, dans une population déterminée ou une région précise, avec une incidence stable (exemple : le paludisme)

L'ÉPIDÉMIE : C'est la croissance rapide de l'incidence d'une maladie dans une région donnée et pendant une période spécifique. Il y a épidémie quand on observe un accroissement anormal du nombre de cas d'une maladie infectieuse, qui existe à l'état endémique, dans une région donnée ou au sein d'une population (exemple : épidémies de grippe, de gastro-entérite ou de choléra). De nos jours, sont intégrées dans cette notion de nouvelles maladies comme le SIDA et la fièvre hémorragique due au virus Ebola.

LA PANDEMIE : Le terme pandémie, issu du grec ancien "pān" (tous) et "dēmos" (peuple), désigne une maladie s'étant propagée au point de toucher une espèce toute entière. D'un point de vue purement littéraire, une pandémie désigne une maladie ayant impacté toute la population. On peut définir la pandémie comme étant une épidémie de grande ampleur, qui atteint un grand nombre de personnes, dans une zone géographique très étendue.



Phase pandémiques OMS source : Pandemic Influenza Risk Management, WHO Interim Guidance, 2013

Les grandes pandémies qui ont marqué l'histoire :

- La peste noire : L'épidémie aurait pris naissance dès 1340 en Asie Centrale et gagna l'Europe ; elle a représenté un cataclysme pour la démographie européenne.
- **La variole** : (1518-1522) Cuba, Mexique et Amérique Latine. La moitié de la population avait disparu.
- **Le Choléra** : Plusieurs attaques se sont survenues, partout dans le monde, surtout au 19ème siècle.
- **La grippe espagnole** : A la fin de première guerre mondiale, extraordinairement virulente emporta, 40 à 50 millions de malades.
- **Le sida. Apparue en 1981** : L'âge de la pandémie se chiffre en décennies, le nombre de morts à plus de 30 millions.
- Les récentes pandémies : Les dernières pandémies reconnues par l'OMS n'ont pas été très meurtrières :
 - **La grippe SARS en 2003** : 900 morts dans le monde.
 - **La grippe aviaire (H5N1) en 2005** : 300 morts
 - **La grippe porcine (A/H1N1)** : 20.000 morts
 - **La fièvre hémorragique EBOLA depuis 2013** : partie de la Guinée en décembre 2013, l'Ebola a déjà fait plus de 10.800 morts, essentiellement au Liberia, en Guinée et en Sierra Leone.

Impact De La Pandémie Du Covid19

La pandémie de grippe est susceptible d'atteindre une forte proportion de la population mondiale et mettre à rude épreuve les systèmes de soins de santé. Une pandémie de gravité moyenne ou de gravité élevée exercera également des contraintes sur d'autres services essentiels et causera des dommages substantiels sur les plans économique et social.

La pandémie du covid19 a fait son apparition fin 2019. Trois mois plus tard, plus de 160 pays où territoires dans le monde sont touchés, plus de 3 milliards de personnes sont confinées dans le monde.

L'impact se fait ressentir partout, dans une économie globalisée.

Il faudra attendre les premiers indicateurs officiels du premier trimestre 2020 pour commencer à mesurer l'ampleur d'une crise sanitaire et économique inédite.

L'impact du coronavirus sur l'économie mondiale est toujours

«difficile à prédire», toutefois les

experts estiment un ralentissement de l'économie mondiale et prévoient une régression du PIB mondial d'au moins 0.5% (la croissance de l'économie mondiale s'est établie à 2,9% en 2019).

Cette pandémie va avoir des conséquences économiques majeures. Les premières répercussions sont apparues à différents niveaux et sur beaucoup de marchés mondiaux. Particulièrement les marchés financiers ont été touchés le jeudi 12 mars 2020 de manière frontale avec un crash sans précédent, ce qui a amené certains observateurs à parler d'un jeudi noir comme c'était le cas lors des crises financières de 1929 et de 2008.

La propagation du coronavirus (Covid-19) à travers le monde n'est pas sans répercussions sur l'économie tunisienne. Les experts estiment une forte contraction de l'activité économique suite à cette crise sanitaire qui peut atteindre jusqu'à -1,86%, ainsi qu'une baisse importante de la consommation locale qui pourrait varier entre -1,56% et -5,23%. La Tunisie pourrait s'installer dans ce que les experts appellent une déflation marquée par un important recul de la croissance, une montée vertigineuse du chômage et une augmentation de l'inflation.

L'Assurance Des Risques Pandémiques

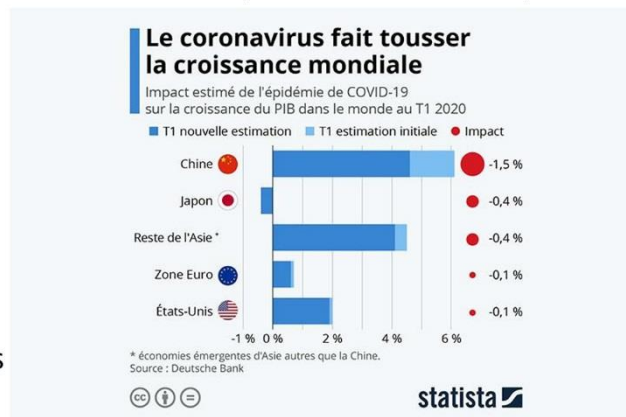
Le risque de pandémie est identifié comme un risque extrême pour les assureurs. Si les assureurs ne commercialisent pas, ou peu, de couvertures contre le risque de pandémie, c'est qu'il s'avère difficile à évaluer. Il s'agit en effet d'un risque complexe à modéliser pour les actuaires, lesquels sont chargés de calculer la probabilité de survenance d'un sinistre et son coût pour l'assureur, en fonction de différents paramètres statistiques.

L'assureur se base ensuite sur les calculs des actuaires pour construire une offre d'assurance et une tarification. Or, dans le cas de la pandémie, les actuaires sèchent, et les compagnies d'assurance ne parviennent donc pas à ficeler d'offre adéquate.

Toutefois le contrat d'Assurance Prévoyance, offre une couverture contre tous les événements déplaisants de la vie, y compris le risque de pandémie. Les frais de soins, le décès, l'invalidité ou l'arrêt de travail seront bien couverts dans le cadre d'un contrat de prévoyance ou d'assurance santé.

«Une régression du PIB mondial d'au moins 0.5%»

une forte contraction de l'activité économique Tunisienne qui peut atteindre jusqu'à -1,86%



La pandémie fait partie des exclusions de garanties

Les traités Stop-Loss permettent de limiter l'exposition au risque et de réduire simultanément le besoin en capital.

L'assureur se base ensuite sur les calculs des actuaires pour construire une offre d'assurance et une tarification. Or, dans le cas de la pandémie, les actuaires sèchent, et les compagnies d'assurance ne parviennent donc pas à ficeler d'offre adéquate.

Toutefois le contrat d'Assurance Prévoyance, offre une couverture contre tous les événements déplaisants de la vie, y compris le risque de pandémie. Les frais de soins, le décès, l'invalidité ou l'arrêt de travail seront bien couverts dans le cadre d'un contrat de prévoyance ou d'assurance santé.

Mais la pandémie fait partie des exclusions de garanties dans le cadre des assurances annulation comprises dans les contrats d'assurance voyage. L'annulation d'un déplacement pour une destination qui s'avère être un foyer d'une épidémie ne sera donc pas prise en charge par l'assureur.

Par contre, si une personne est infectée par le virus pendant son voyage à l'étranger, l'assistance de son assurance voyage pourra jouer.

Sur le dommage et la perte d'exploitation sans dommages suite à épidémie ou pandémie, il n'existe pas, aujourd'hui, de solution assurantielle, car les couvertures de perte d'exploitation sans dommages ne peuvent être envisagées que sur des périmètres limités c'est-à-dire sur des événements qui ne seraient pas systémiques. Or les épidémies et les pandémies sont par définition systémiques puisque, on peut le voir avec le covid-19, elles se propagent sur l'ensemble du globe.

La Réassurance Des Risques Pandémiques

Les assureurs eux-mêmes doivent se prémunir contre ce risque, en recourant à la réassurance ou en augmentant leurs fonds propres. Dans le cas contraire, ils risqueraient de se retrouver en difficulté financière, voire d'insolvabilité, si jamais un trop grand nombre d'indemnisations leur était demandé en même temps au titre des contrats collectifs de prévoyance. Pour éviter cette situation, la réforme de Solvabilité II a imposé aux compagnies d'assurance de mieux identifier, quantifier et maîtriser l'ensemble de leurs risques.

La pandémie nécessite une couverture spécifique qui ne peut être prise en charge par un traité de réassurance catastrophe classique. Pour éviter d'immobiliser trop de fonds propres, les compagnies d'assurances transfèrent généralement leurs risques aux réassureurs, en leur achetant notamment des couvertures de «stop loss» qui offre une couverture efficace et facile à gérer permettant de faire face à des scénarii coûteux en fonds propres. Cette technique permet de déclencher la prise en charge d'un choc ou d'une déviation de la sinistralité par la réassurance, au-delà d'un niveau de sinistres/primes (S/P) déterminé à l'avance. En d'autres termes, la cédante doit commencer à perdre de l'argent pour que la réassurance intervienne.

Les traités Stop-Loss permettent de limiter l'exposition au risque et de réduire simultanément le besoin en capital ; cela répond parfaitement aux exigences prudentielles de Solvabilité II en terme de besoin en fonds propres en contrepartie d'un risque donné (Solvency Capital Requirement – SCR).

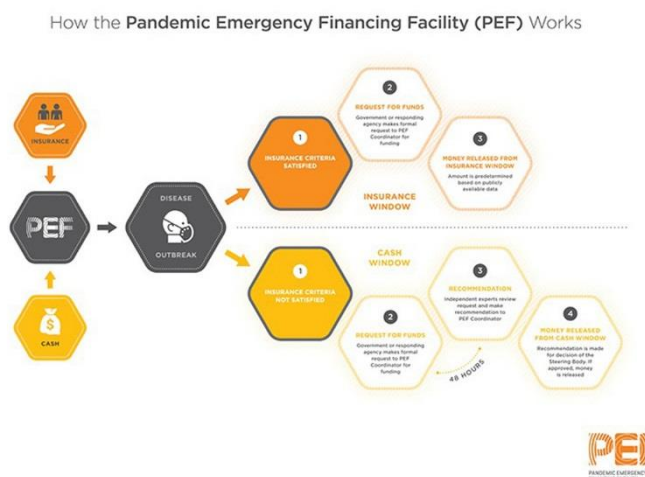
Concernant la couverture des risques autres que l'assurance prévoyance, depuis 2017 quelques réassureurs ont mis sur le marché des couvertures "Epidemic Risk Solutions" couvrant les risques spécifiques associés aux épidémies, y compris l'interruption des activités, la fermeture temporaire des sites de travail, l'annulation des événements et les services de prévention. Malheureusement la demande sur ces couvertures a été très limitée.

Les Pandemic bonds

Beaucoup n'ont entendu parler du Coronavirus que cette année, après le déclenchement de l'épidémie en Chine. Pourtant, cette maladie était bien connue des professionnels de la santé, mais aussi des marchés financiers. Preuve par les « pandemic bonds ».

Lancés dès juin 2017 par la Banque Mondiale pour un montant de 320 millions de dollars, ces titres obligataires, très généreux en coupons, sont aujourd'hui l'objet d'une grande polémique. S'inspirant des instruments de couverture des catastrophes naturelles (les Cat bonds), ces « pandemic bonds » ont été ainsi conçues comme une sorte d'assurance visant à soutenir les pays pauvres en cas de déclaration d'une pandémie.

Lancés en 2017 pour un montant de 320 millions de \$, les pandemic bonds font polémique.



En pratique, pendant la durée de vie de ces obligations, les investisseurs reçoivent un intérêt de 7 ou 12%, selon la classe à laquelle ils ont souscrit. Si aucune pandémie conforme aux critères ne se produit d'ici à l'échéance de l'obligation, le 15 juillet prochain, les investisseurs récupéreront leur mise de départ. Mais si une maladie prévue par le contrat apparaît, les investisseurs perdront leur capital, qui est transféré aux pays affectés, via une entité de la Banque mondiale.

Sur le papier, cette innovation financière semble donc une bonne idée et gagnante pour toutes les parties prenantes. Mais dans la pratique, ce mécanisme présente plusieurs failles. D'abord, un ensemble de critères doivent être réunis pour que le mécanisme d'assurance puisse être déclenché. En effet pour que le paiement soit déclenché, il faudrait au moins 250 morts dans le pays d'origine de l'épidémie ainsi que 20 décès dans un deuxième pays. Les critères prévoient également l'écoulement d'une durée de 84 jours entre le premier rapport de situation de l'OMS et les premiers versements.

Impacte de la Pandémie du COVID19 sur l'Assurance et la Réassurance

Selon Moody's l'impact de la pandémie du covid19 sera limité sur la branche vie, les conséquences ne serait pas aussi grave que celle de la grippe saisonnière, de même pour la branche dommage ou la plus part des contrats d'assurances exclut de leurs couvertures le risque pandémique. La réassurance aussi sera peu secouée par la crise sanitaire actuelle.

Toutefois l'impact le plus important sera d'ordre financier, avec la récession de l'économie mondiale suite à cette pandémie, et la baisse des taux d'intérêts l'équilibre financier des assureurs et réassureurs sera directement impacté.

Après la Pandémie :

Après cette crise sanitaire, le monde sera différent, La pandémie n'a pas simplement mis la pression sur les marchés financiers et sur la croissance à long terme, elle a provoqué une réévaluation de beaucoup de principes sur l'économie mondiale.

La catastrophe sanitaire actuelle nous oblige à en scruter les causes structurelles : une mondialisation des échanges économiques qui a facilité la transmission du virus ; une production corrélative de CO2 qui accentue le réchauffement climatique ; l'affaiblissement de l'Etat-nation et de sa souveraineté ; l'internationalisation de l'économie. Un autre modèle est à construire !

Les assureurs eux aussi auront à répondre à une demande différente, il est important de noter que les couvertures standard actuelles offrent une protection limitée contre les effets des événements liés aux maladies infectieuses. Les professionnels du risque doivent revoir les formulations des polices de façon à répondre aux différents scénarios et aux différentes circonstances. Dans ce cadre ; un partenariat public /privé est fortement recommandé à travers la mise en place de régime de couverture obligatoire contre le risque pandémique comme c'est le cas pour le risque des catastrophes naturelles.

Le monde de demain ne sera pas celui d'hier ; Notre devoir aujourd'hui est de savoir lire, dans ces crises, la possibilité d'une refondation de notre vivre ensemble autour de valeurs fortes, positives et partagées, en adéquation avec les limites planétaires. Notre devoir n'est pas seulement d'apprendre, mais aussi, déjà, de ne pas oublier. A partir de ces nouvelles manières de produire et de consommer, de s'entraider et de se déplacer, d'enseigner et de prendre soin les uns des autres, une nouvelle société peut s'inventer : une société conviviale et solidaire, dans le respect des limites planétaires.

Le Monde de demain ne sera plus celui d'hier.



Face aux circonstances exceptionnelles que connaît notre pays et le monde entier, Tunis Re a mis en place un dispositif pour lutter contre la propagation du Coronavirus en s'appuyant sur les préconisations du Ministère de la Santé.

Suite aux décisions de confinement prise par l'Etat pour tenter d'endiguer la propagation du coronavirus (covid-19), nous avons déclenché notre plan de continuité d'activité pour permettre la protection de nos salariés et partenaires, tout en garantissant la continuité de nos services.

Nous avons pris les mesures appropriées pour continuer à vous servir dans les meilleures conditions possibles durant cette période exceptionnelle.

Nous rassurons nos partenaires que toutes nos équipes sont mobilisées par télétravail pour continuer à répondre à vos besoins.

Pour Nous Contacter :

Direction Générale

Département Développement et Production

Direction acceptation Facultatifs

Département Window Tunis Retakaful

Direction Acceptation Conv Afrique & Retakaful

Direction Acceptation Tunisie

Département Exploitation et Rétrocession

Direction Gestion des Comptes Conventionnels

Direction Rétrocession

Département Audit interne & risk Management

Direction Audit Interne

Conformite

Département support fonctionnel

Direction Système d'Information

Direction Contrôle de Gestion

Mrs LAMIA BEN MAHMOUD

Mr. Mustapha Kotrane

Mr El Aroui Mourad

Mme Samia Ben Youssef

Mr. Nadhim Cherif

Mme Monia Ben Said

Mr. Samir Ben Abid

Mr. Ridha Jendoubi

Mr. Ridha Hertelli

Mr. Adnen Essaïem

Mr. Fethi Chroud

Mr. Said Radouche

Mme Hela Nouira

Mr Faouzi Khemiri

Mme Sonia Chayada

gen@tunisre.com.tn

dmdp@tunisre.com.tn

fac@tunisre.com.tn

retak@tunisre.com.tn

afq.asi@tunisre.com.tn

tun@tunisre.com.tn

dpret@tunisre.com.tn

gct@tunisre.com.tn

ret@tunisre.com.tn

dprm@tunisre.com.tn

audit@tunisre.com.tn

conformite@tunisre.com.tn

dpsf@tunisre.com.tn

dsi@tunisre.com.tn

cg@tunisre.com.tn

ACTUALITES

National

Contribution des compagnies d'assurance au fonds 1818 :

Une première contribution des compagnies d'assurance à hauteur de **2 millions de dinars** au profit du fonds 1818 de lutte contre le coronavirus, a été déjà décaissé

La FTUSA a annoncé que ce don vise à mobiliser les moyens financiers nécessaires permettant de renforcer les efforts de l'Etat face à cette crise profonde de coronavirus.

Mesures prises par le secteur des assurances en faveur de leurs assurés :

Suite à l'approbation du confinement total pour une période du 22 mars au 4 avril ; puis prolongé au 19 Avril 2020, Et afin de préserver les intérêts des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurance, ainsi que ceux des employés et intervenants dans le secteur des assurances, et de prévenir la propagation de la contamination par le virus corona., il a été décidé ce qui suit :

– L'engagement des compagnies d'assurance à fournir un service minimum durant la période du confinement total du . À cette fin, les services centraux des compagnies d'assurance, les bureaux directs et les intermédiaires d'assurance peuvent être contactés par le biais de tous les moyens de communication à distance mis à leur disposition sur leurs sites Web.

– La prorogation de la validité des contrats d'assurance automobile qui arrivent à terme à partir du 22 mars 2020, pour une période de sept (07) jours, à compter de la date de la fin du confinement total annoncée par les autorités officielles.

BH Assurance se mobilise face à la pandémie du Covid-19,

A partir du 30 mars 2020, tous les adhérents de BH Assurance, particuliers et professionnels, pourront accéder à un nouvel espace client WinInti ; cet outil digital permet ainsi, en temps réel, de consulter via l'espace client les différents contrats, de suivre les règlements de sinistre, les soins de santé, le portefeuille d'assurance et bien d'autres actions directement ligne. Le paiement en ligne, tout produit confondu, ainsi que la gestion des réclamations seront également disponibles sur l'espace client Web & Mobile.

Les clients auront également la possibilité de recevoir un devis pour l'assurance automobile en quelques minutes et d'y souscrire sans avoir à se déplacer.

Ernest & Young Tunisie lance le « Hack4Covid »

Inspirée d'initiatives antérieures dans d'autres pays dans le monde, l'édition tunisienne sera un week-end intense au cours duquel plusieurs équipes travailleront à distance sur divers problèmes de société, tous liés à la crise de la coronavirus (COVID-19). Cet événement public en ligne invite les développeurs, les entreprises innovantes, les acteurs technologiques, les créatifs et tous ceux qui veulent unir leurs forces pour, virtuellement, mettre les esprits en commun et fédérer des solutions innovantes et pratiques pour contrer cette crise.

Le Hackathon aura lieu le week-end du 5 Avril et qui va rassembler la communauté tunisienne des startups, associations et tout porteur d'idées autour du mouvement commun «Hack4Covid ».

International

COVID-19 CORONAVIRUS PANDEMIC Last updated: April 02, 2020, 07:30 GMT

Coronavirus Cases:

937,941

Deaths:

47,273

Recovered:

195,188

L'Arabie Saoudite

L'Arabie saoudite a pris des mesures radicales pour endiguer la propagation du coronavirus, notamment en suspendant de nombreuses lignes aériennes et en arrêtant temporairement les entrées des pèlerins religieux qui viennent dans le royaume pour le Hadj, un voyage effectué par quelque deux millions de musulmans chaque année.

Face à cette situation, le gouvernement saoudien a pris des mesures décisives et a préparé des initiatives urgentes pour soutenir le secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises et les activités économiques les plus touchées par le virus. Le paquet de relance financière de ces initiatives atteint plus de 120\$ milliards de SAR (\$32billion), qui consiste en des exemptions et des reports de certaines cotisations gouvernementales afin de fournir des liquidités au secteur privé, lui permettant ainsi de gérer la continuité de ses activités économiques.

En outre, la SAMA (Saudi Arabian Monetary Authority) a annoncé un paquet de 50 milliards de SAR, pour soutenir le secteur bancaire, les institutions financières et les PME.

Un budget d'urgence a également été introduit pour couvrir tous les coûts qui pourraient survenir pendant les développements de cette crise mondiale.

Atlanta Assurances lance un service de télé-bénévolat

AtlantaPour répondre à la situation sanitaire que connaît actuellement le Maroc, Atlanta Assurances lance un service de bénévolat à distance. Dénommée « Nt3awnou men Dar », cette initiative permet à des bénévoles de contribuer au soutien psychologique, éducatif et ludique des citoyens en situation difficile.

Toute personne désirant se porter bénévole est invitée à déposer son offre en ligne sur le lien : www.nt3awnou.ma/coronavirus.

Coronavirus : le régulateur des assurances égyptien prend des mesures exceptionnelles

Pour cause de pandémie, le régulateur égyptien autorise les sociétés d'assurance à accorder des délais de paiement de primes à leurs assurés :

Les titulaires des polices individuelles vie bénéficient de 60 jours de délais pour payer les primes dues entre le 1er mars et le 30 juin 2020. Ces assurés peuvent également renouveler leur contrat sans frais jusqu' au 31 décembre 2020.

Les titulaires des polices maladie et automobile ont 30 jours pour renouveler leur contrat expiré ou résilié par l'assureur au cours des 30 derniers jours.

Les titulaires de contrats groupe vie ou dommages peuvent payer leurs primes dans un délai de 30 jours après l'échéance du contrat.

Lutte contre le Covid-19 sur le continent : L'Union africaine va créer un fonds continental anti-COVID-19

La décision a été prise lors d'une récente téléconférence du Bureau des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA que le président sud-africain, **Matamela Cyril Ramaphosa**, a convoquée en sa qualité de président de l'UA. Il a été donc convenu une contribution immédiate de 12,5 millions de dollars américains comme financement de démarrage, selon un communiqué de l'UA publié samedi.

Le Bureau a exhorté les Etats membres de l'UA, la communauté internationale et les entités philanthropiques à contribuer au Fonds.

Prenant acte du rôle essentiel du Centre africain pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC Afrique) et de son sous-financement, les Etats membres du Bureau sont convenus de contribuer à hauteur de **4,5 millions** de dollars pour renforcer les capacités du CDC Afrique.